

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

FOLIO N°

ARRONDISSEMENT
NARBONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE



DOMAINE :

COMMUNE MONTBRUN DES CORBIERES

N° 2017 / 42

DOMAINE ET
COMPETENCES
PAR THEMES

ARRETE DU MAIRE

SOUS-DOMAINE :

HABITATS -
LOGEMENTS

Le Maire de la Commune de MONTBRUN DES CORBIERES,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2212-2, et le Code des communes ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L.123-27 et R.123-52 ;

Vu le décret n°95-260 du 8 mars 1995 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, modifié par le décret n°97-645 du 31 mai 1997 ;

Vu l'arrêté du 31 mai 1994 fixant les dispositions techniques destinées à rendre accessibles aux personnes handicapées les établissements recevant du public et les installations ouvertes au public lors de leur construction, leur création ou leur modification, pris en application de l'article R.111-19-1 du Code de la construction et de l'habitation ;

OBJET :
FERMETURE
D'UN
ETABLISSEMENT
RECEVANT DU
PUBLIC

Vu l'arrêté modifié du ministre de l'intérieur du 25 juin 1980 portant règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;

Considérant que l'état des locaux compromet la sécurité du public et fait obstacle au maintien de l'exploitation de cet établissement.

EGLISE
COMMUNALE

ARRETE

Article 1 : L'établissement Eglise communale, situé au centre du village au 08, rue de l'église relevant de la réglementation des établissements recevant du public au titre du type 2 et de la catégorie 5 est fermé au public à compter de la notification du présent arrêté.

Article 2 : la réouverture des locaux au public ne pourra intervenir qu'après mise en conformité de l'établissement et autorisation d'ouverture délivrée par arrêté municipal.

Article 3 :

Le Garde Champêtre de la Commune et les services administratifs sont chargés de l'exécution du présent arrêté

DATE DE LA
DECISION :
28/08/2017

A MONTBRUN DES CORBIERES Le **28/08/2017**

Le Maire,
Claude BOUTET.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211102413-20170829-2017-42-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/08/2017